

École primaire JY Cousteau

1 rue de la forêt

86800 Bignoux

05.49.61.21.53

ce.0860125u@ac-poitiers.fr

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/bignoux/>

INFORMATIONS DE RENTRÉE

Année 2023-2024

Madame, Monsieur,

Chers parents,

L'équipe pédagogique de l'école primaire souhaite à tous les enfants et à leurs parents une bonne rentrée.

Au cours de l'année, les informations concernant l'école en général circuleront de préférence par mail. Pour les classes de maternelle, un cahier de liaison sera mis en place ; pour les classes d'élémentaire, les échanges se feront par mail.

Semaine scolaire :

La semaine compte 24 heures pour tous les élèves. Ces heures sont réparties sur 9 demi-journées.

Horaires :

✓ Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Matinée : 9h-12h

Après-midi : 13h30-16h.

✓ Mercredi : 9h-11h.

Pour les élèves non inscrits à la garderie ou à la cantine, l'école ouvre ses portes 10 min avant l'horaire officiel (soit le matin à 8h50 et l'après-midi à 13h20).

En dehors de ces horaires, les enfants sont sous l'entière responsabilité des familles et sont invités à ne pas pénétrer dans l'enceinte de l'école.

N° de téléphone de la garderie : 05.49.37.86.27

Entrée et sortie d'école :

Le matin, de 8h50 à 9h, les parents d'enfants de maternelle (PS, MS et GS) accompagnent leur enfant jusqu'à la porte de la classe. Les enfants d'élémentaire rentrent seul dans l'enceinte scolaire.

A midi, les enfants qui déjeunent à l'extérieur sont conduits au portail par les enseignants et pris en charge par l'adulte responsable.

A 16h, les élèves sont pris en charge par les adultes responsables au portail (élèves d'élémentaire), à la porte des classes de maternelle (élèves de maternelle). Les parents signalent par écrit qu'ils autorisent leurs enfants (d'élémentaire) à rentrer seuls.

Maladies et absences:

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) **ou** en cas de maladie. **Les familles s'engagent à informer l'école le jour même par téléphone en laissant un message ou par mail.**

Toute absence doit être justifiée.

Si toutefois un enfant tombe malade pendant le temps scolaire, les parents seront avertis aussitôt.

Retard :

Il est demandé aux parents et aux enfants de respecter les horaires de l'école. Les enfants en retard seront accompagnés par leur parent jusqu'à l'entrée de leur classe.

Vigipirate :

Un adulte de l'école est présent à l'entrée pour assurer l'accueil des élèves jusqu'à 9h.

Un contrôle visuel des sacs des adultes peut être demandé. L'identité des personnes extérieures à l'école est relevée dans le respect de la législation en vigueur.

Médicaments :

Les enseignants ne sont pas autorisés à donner des médicaments aux élèves (sauf en cas de maladie chronique qui implique d'établir un PAI validé par le médecin scolaire).

Fiche de renseignements :

Destinée à l'école. Merci de la corriger et/ou compléter d'UNE AUTRE COULEUR, **de signer à nouveau en datant** et de la rapporter à l'école le plus rapidement possible. Vous pouvez y préciser ce que vous souhaitez porter à la connaissance de l'équipe enseignante (port de lunettes...).

Fiche d'urgence non confidentielle :

Document remis au personnel de secours en cas d'intervention. Merci de la compléter et de la retourner au plus tôt.

Assurance :

Nous vous demandons de fournir l'attestation de votre assurance qui garantit les risques de responsabilité civile et individuelle accident (obligatoires pour les sorties hors temps scolaires).

L'équipe enseignante est à votre disposition pour tous renseignements et vous remercie de votre contribution au bon fonctionnement de l'école.

Lydia Colin